

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 avril 2021

## L'horizon d'une réouverture pour les salles de sport : un soulagement pour tout un écosystème

Les salles de sport ont enfin un cap ! Emmanuel Macron a annoncé ce jeudi 29 avril le plan de déconfinement de la France dans lequel est prévu une réouverture des salles de sport le 9 juin. L'UNION sport & cycle salue les décisions du gouvernement qui donnent enfin de réelles perspectives à un secteur en grande souffrance, mais restera très attentive aux conditions de réouverture.

### Une meilleure considération du monde du sport

A l'arrêt depuis septembre 2020, les salles de sport pourront rouvrir leurs portes à compter du 9 juin. La visibilité qui leur est donnée sur le calendrier de réouverture va leur permettre de s'organiser pour retrouver et reconstituer leur clientèle.

Jusqu'au bout, l'UNION sport & cycle se sera mobilisée pour obtenir une ouverture la plus rapide possible. Alors que les Français ont plus que jamais besoin de pratiquer une activité physique et sportive, une réouverture immédiate aurait été justifiée.

Pour autant, il est rappelé que les salles de sport furent les derniers établissements autorisés à rouvrir à la fin du premier déconfinement en mai 2020. L'UNION sport & cycle se félicite de la meilleure considération apportée par les pouvoirs publics au monde du sport, rendue possible grâce à l'extraordinaire volontarisme des acteurs du secteur depuis plus d'un an.

### Pour une réouverture responsable

Dans la continuité de ses échanges réguliers avec le Gouvernement, l'UNION sport & cycle se montrera très attentive aux conditions de réouverture, qu'il s'agisse de la question des jauges ou de celle des contraintes sanitaires. A cet égard, les salles de sport attendent des précisions de la part du Gouvernement pour pouvoir accueillir leur clientèle de la meilleure manière possible dans leurs établissements.

Dès le premier confinement, l'UNION sport & cycle avait d'ailleurs pris les devants en accompagnant les salles de sport dans la mise en place de protocoles sanitaires stricts, en accord avec les directives gouvernementales.

L'UNION sport & cycle veillera ainsi à réassurer les pratiquants mais aussi les Préfets sur sa capacité à mettre en place de protocoles sanitaires sécurisants, permettant d'envisager une pratique sportive sécurisée pour tous.

## Un combat qui se poursuit

Malgré la perspective de la reprise d'activité, la situation économique de nombreuses entreprises membres de l'UNION sport & cycle restera largement dégradée dans les prochains mois.

L'UNION sport & cycle, en lien permanent avec les entreprises du secteur, poursuivra donc ses discussions avec le ministère de l'Economie et des Finances pour s'assurer du maintien des mesures de soutien économique aux salles de sport.

Virgile CAILLET, délégué général de l'UNION sport & cycle affirme : « Nous nous réjouissons d'avoir su créer un dialogue de confiance avec le Gouvernement aboutissant à une reprise d'activité dès le 9 juin prochain. Mais notre mobilisation ne faiblira pas dans les prochains mois. Des conditions de réouverture favorables couplées au maintien des aides économiques sont en effet indispensables pour accompagner les salles de sport dans leur reprise d'activité et la reconstitution de leur clientèle. »

## A propos de l'UNION sport & cycle

L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur du sport et des loisirs. Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 3000 points de vente, 500 marques, plus de 2 000 établissements sportifs, 80 000 salariés, et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Elle a pour principal objet la représentation officielle de toutes les entreprises industrielles et commerciales du secteur économique des articles et équipements de sports, de loisirs, du cycle et de la mobilité.